

Réf: Dossier 329771

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE COMMERCIALE DE PRODUIT AGRICOLE »

Siège ABIDJAN YOPOUGON NIANGON ADJAME
QUARTIER HEVEA NON LOIN DE L'EPP NIANGON ADJAME,
Lot 743, Ilot 80

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27/06/2024, et enregistrés au CEPICI le 10/07/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE COMMERCIALE DE
PRODUIT AGRICOLE »

Objet : achat et vente de produit agricoles-
entretien et gestion de plantation.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. la prise en location gérance de tous fonds de commerce. la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON NIANGON ADJAME
QUARTIER HEVEA NON LOIN DE L'EPP NIANGON ADJAME,
Lot 743, Ilot 80

Dirigeant(s) M N'GUESSAN ANGBACOU JEAN-PAUL

VALENTIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-06982 du 19/08/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°49628/GTCA/RC/2024 du 19/08/2024

